

<https://physique-chimie.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article1113>



Continuité pédagogique en physique-chimie

- Continuité pédagogique -



Date de mise en ligne : mardi 24 mars 2020

Copyright © Physique et Chimie - Académie de Lyon - Tous droits réservés

Mot des IA-IPR

Actualisé le 24 mars 2020

Chères et chers collègues,

Devant les circonstances inédites que nous vivons, nous souhaitons vous apporter un message de soutien pour vous et vos proches et vous accompagner professionnellement.

Les formations, les séminaires, les examens et les concours ainsi que les inspections et les rendez-vous de carrière dans le cadre du PPCR sont annulés jusqu'à nouvel ordre. Les éventuelles convocations reçues sont nulles et non avenues.

Vous êtes invité.e.s à vous tenir informé.e.s de la situation qui évolue jour après jour, en gardant un contact régulier avec votre établissement et en consultant les sites institutionnels :

- <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>
- <https://www.education.gouv.fr/>
- <http://www.ac-lyon.fr/>

Chaque professeur.e, quelle que soit sa discipline, a vocation à **participer au dispositif instauré au niveau de son établissement**. Dans ce cadre il est important de maintenir le **contact humain**, certes à distance, avec l'élève et sa famille, selon les modalités définies par l'établissement.

Si vous rencontrez des difficultés personnelles (enfants, maladie, etc.) ou **techniques** (accès aux outils mis en place par l'établissement), nous vous incitons à rapidement prendre l'attache de votre chef d'établissement.

Si vous rencontrez des difficultés techniques et pédagogiques, nous vous invitons à contacter le référent au numérique de votre établissement, la IAN (Interlocutrice Académique au Numérique) de physique-chimie qui fera le lien avec la DANE du rectorat, ainsi que les IA-IPR Physique-Chimie :

- IAN-phys chez ac-lyon.fr
- ipr.physiquechimie chez ac-lyon.fr

De manière plus générale, **n'hésitez pas à contacter l'inspection pédagogique** en cas de questions ou de difficultés (personnelles, techniques, pédagogiques...). Nous tâcherons de répondre individuellement à vos messages, et de vous orienter vers les interlocuteurs compétents le cas échéant.

Par ailleurs, l'inspection pédagogique est intéressée par vos **témoignages et retours d'expérience concis** (réussites ou problèmes rencontrés) dans une perspective de partage et pour alimenter la réflexion de toute la communauté.

Outre les ressources habituelles présentes sur ce site pédagogique, vous y trouverez aussi des **éléments spécifiques** à la mise en oeuvre de la continuité pédagogique. Ils ne se substituent pas à la procédure mise en oeuvre par chaque établissement. Ces éléments sont actualisés régulièrement. Nous mettons aussi à votre disposition **des modalités d'échanges et de mutualisation** entre professeurs de physique-chimie de l'académie,

dont vous pouvez vous saisir si vous le souhaitez (voir l'onglet Outils sur cet espace)

Nous vous remercions vivement pour votre engagement et l'énergie que vous avez déployée en si peu de temps. Ceci est particulièrement remarquable dans un contexte qui oblige chacun de vous à assumer aussi une surcharge importante au niveau personnel. Nous vous recommandons d'**inscrire votre action dans la durée** et de ne pas chercher à trop en faire en peu de temps.

Bon courage à tous et prenez soin de vous et des vôtres.

L'équipe des IA-IPR physique-chimie de l'académie de Lyon

Recommandations et points de vigilance

Ces recommandations et points de vigilance ne se substituent pas à la procédure mise en œuvre par chaque établissement.

S'inscrire dans la durée

- Eviter de vouloir trop en faire en peu de temps, et de se précipiter
- Commencer par s'appuyer simplement sur ses ressources habituelles avant d'envisager d'enrichir l'offre.
- Eviter de mettre à disposition en une seule fois des ressources et consignes pour une longue durée, pour ne pas perdre ou décourager les élèves.

S'inscrire dans la stratégie mise en place par l'établissement

- Privilégier les outils choisis par la direction de l'établissement scolaire et conformes au RGPD : ENT, Pronote *Les opérateurs sont au travail pour améliorer les accès à vos plateformes.*
- S'assurer que chaque élève a bien accès aux ressources proposées et est en mesure de réaliser le travail demandé "en particulier qu'il comprend les consignes.
- Se coordonner au sein de l'équipe enseignante pour harmoniser la charge de travail demandée aux élèves et ne pas démultiplier les outils de communication.

Maintenir le contact entre personnels

Il est important de ne pas rester isolé avec ses questions et ses difficultés.

- Poursuivre les échanges entre collègues.
- En cas de besoin contacter son établissement, l'inspection pédagogique, les personnes ressources, etc.

Établir et garder le contact avec les élèves et leurs familles

Les contacts établis avec les élèves et les familles, dans le cadre fixé par l'établissement, visent à soutenir et encourager les élèves à persévérer dans leurs apprentissages scolaires, en accordant une attention particulière aux plus fragiles.

Pour cela, il est nécessaire de leur proposer un cadre structurant, progressif et rassurant.

- Proposer un plan de travail hebdomadaire, un état de l'avancée du programme, etc.
- Remplir régulièrement le cahier de textes numérique ou son équivalent sur l'ENT de l'établissement.
- Fixer clairement des plages horaires pendant lesquelles vous êtes joignables.
- Fixer clairement des règles d'usage des outils numériques (mode de connexion, durée, etc...).
- Rester raisonnable, limiter le numérique et penser des alternatives pour les élèves n'ayant pas un accès confortable au numérique.
- Encourager les échanges et la collaboration entre élèves à distance.

Élaborer des séquences tenant compte des contraintes du distanciel

Quels mots clés :

- **Adaptation** : choix de thèmes du programme qui semblent plus appropriés à un travail à distance.
- **Simplicité** : le niveau d'autonomie des élèves est très variable. Sans doute certains d'entre eux auront-ils besoin d'être rassurés sur leur capacité à faire face au travail demandé sans accompagnement. Dans un premier temps, des demandes simples vont leur permettre de se mettre au travail et de se rassurer.
- **Explicitation** : formulation précise des consignes et des attendus.
- **Déconnexion** : prévision de temps de travail "déconnectés" loin des écrans, sur manuel, livre, support papier, cahier, ou encore avec des ressources audio (fichier mp3, émission radio) ; en encourageant la prise de notes de lecture et la production de traces écrites.
- **Différenciation** : réactivation et consolidation d'acquis antérieurs pour certains élèves en fonction des besoins ; exploration de nouvelles notions de façon très progressive par des paliers d'apprentissages ; points d'étape ou validations intermédiaires : échanges (si possible), petits tests formatifs avec retour, rendu de petits travaux faisant l'objet d'une remédiation...
- **Diversité** : une diversification des supports et des activités peut être ensuite progressivement envisagée, par exemple par intégration de vidéos ou de simulations numériques qui peuvent le temps du distanciel compenser, certes partiellement, les travaux pratiques normalement réalisés en classe. C'est aussi l'occasion de faire travailler l'oral avec écoutes (émissions de radio, enregistrements de l'enseignant, etc.) et productions orales enregistrées par l'élève (résumé d'une notion, description d'une expérience, argumentation, etc.).
- **Régulation** : une quantité de travail raisonnable pour les élèves, en concertation avec les professeurs des autres disciplines ; des retours des élèves (copies manuscrites scannées ou photographiées, QCM, etc.) pour ajuster les exigences régulièrement.

Outils

Ressources

Échanges et mutualisation